



Feuillet - 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	34
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	3
Nombre de votants	39
Date de la convocation	12/09//2023
Certifié exécutoire le	21/09/2023
Date d'affichage	21/09/2023
Envoyé en préfecture le	22/09/2023

Le dix-huit septembre de l'an deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle,

BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LE MEUR Marion, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TER-HEIDE Laurence TAVERT Gérard, URBAIN Jean Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : BEZEAU Sophie, GAGE Pascal,

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : LONGUET Jean François

EXCUSES: JAMILLOUX-VERDIER Simone (représentée), PETIT Christophe (représenté), ROME Hélène (donne procuration à CHEYPE Sandrine), RUAL Bernard (donne procuration à SENEJOUX Geneviève), TERRACOL Danielle (donne procuration à BERNARD Sylvain),

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

142-2023 Attribution du marché projet d'aménagement de 2 bâtiments photovoltaïques : Travaux de terrassement

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire le projet d'aménagement de deux bâtiments photovoltaïques sur le lot n°5 de la ZA la Veyrière commune de Treignac.

Le Président rappelle aux membres du conseil qu'une procédure de consultation des entreprises a été lancée le 04 aout 2023.

Le budget prévisionnel de ce marché pour la partie travaux a été estimé à 233 000,00 € HT et fait l'objet d'une procédure adaptée en application de l'article 28 du code de la commande publique. ; Il souligne que la consultation a été établie en vue de la désignation d'une entreprise ou de groupement d'entreprise pour le lot nécessaires à la réalisation de ce projet.

Lot n°1 VRD Terrassement

Le Président expose les principales étapes de la consultation :

- Envoi d'un avis d'appel à concurrence auprès du JAL la Vie Corrézienne en date du 04 aout 2023,
- Envoi d'un avis d'appel à concurrence sur la plateforme achatpublic.com dès le 04 aout 2023,
- Accès au dossier de consultation par voie dématérialisée sur la plateforme achatpublic.com,
- Date limite de remise des offres le 08 septembre 2023 à 12H00.
- La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 18 septembre à 16H30

Suite à la proposition de la commission d'ouverture des plis, Monsieur le Président propose de retenir l'entreprise LASCAUX TP en retenant l'option empierrement.

Montant du marché retenu :

Offre de base : 114 015,00 € HT

Option : 39 600,00 € HT

Soit un total offre de base + option de 153 615,00 € HT

le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, décide à 39 voix, 0 contre, 0 abstention :

- **DE VALIDER** la proposition du Président de retenir l'entreprise citée ci-dessus en accord avec la proposition de la commission d'ouverture des plis,
- **DE VALIDER** la proposition du Président de retenir l'option mentionnée ci-dessus,
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de ce marché.

Fait à Treignac le 21/09/2023
Le Président, Philippe JENTY

